



Plan d'Accompagnement des Etudiants

EICS TAMINES – GEMBLoux

Version 22-23

En quoi consiste un plan d'accompagnement des étudiants ?

Selon le décret organisant l'enseignement de promotion sociale du 16/04/1991, tel que modifié par le décret du 14/11/2018 portant diverses mesures relatives à l'enseignement de promotion sociale, Il s'agit d'un "*processus coordonné des actions de guidance, d'orientation, d'identification et de remédiation aux difficultés d'apprentissage liées aux savoirs, aptitudes et compétences des étudiants inscrits dans une ou plusieurs UE*". L'établissement porte ainsi une "attention particulière au suivi des étudiants et aux possibilités d'accroître la réussite des formations entreprises par des adultes".

Qu'en est-il au sein de l'EICS ?

L'EICS est une école de taille modeste qui propose 4 sections longues (pédicurie, secrétariat médical, aide-soignant et auxiliaire de l'enfance), des cours de connaissance de gestion, des cours de langue et de bien-être.

L'enseignement pour adultes se fonde sur la spécificité du parcours de chaque étudiant.e : chacun.e arrive dans nos cours avec une expérience propre, des compétences spécifiques ou transversales, des faiblesses et des fragilités aussi. Et chaque classe est composée d'une grande diversité d'apprenants. Ces expériences propres, ces compétences diverses, mais aussi nos fragilités et faiblesses antérieures sont des forces et des atouts pour tirer chaque apprenant.e vers le haut et lui permettre d'atteindre ses objectifs (personnels, sociaux, professionnels ,..). Ce sont les richesses de l'enseignement pour adultes. Cela nécessite parfois, voire souvent, un accompagnement individuel ou collectif.

Dès lors, le plan d'accompagnement propose (de façon formelle ou informelle) une aide concrète à l'étudiant.e afin qu'il ou elle puisse tout mettre en œuvre pour atteindre et maîtriser les apprentissages de son cursus. Ce plan est un soutien moral et pédagogique pour l'étudiant.

L'EICS s'efforce de rester une école à visage humain, voire familial, où les portes sont ouvertes et où nous restons à l'écoute des étudiant.e.s; tant les enseignant.e.s que l'équipe administrative et la direction. Nul besoin de passer par de multiples documents administratifs pour demander de l'aide ou des explications. Cette ouverture et ce rapport de confiance correspondent à nos valeurs, mais cela demeure informel.

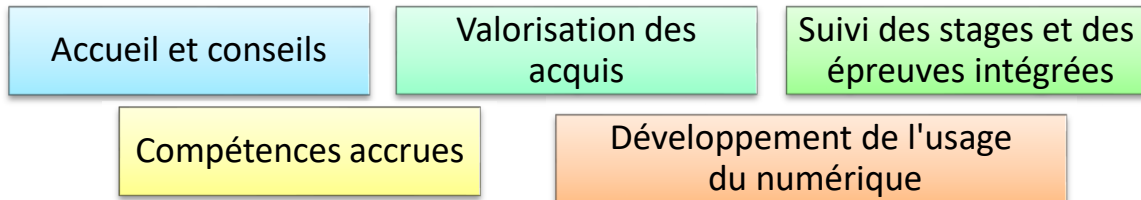


Ecole Industrielle Commerciale et de Sauvetage de Tamines/Gembloux - Promotion Sociale

Rue du Collège, 27 à 5060 Tamines

☎ 071 77 82 02 📧 secretariat.promsoc@asbl-cel.be

Sur un plan plus formel, nous avons axé l'accompagnement de nos étudiant.e.s sur 5 axes:



Accueil et conseils

Les formations longues, la section "langues" et certaines formations plus courtes (gestion, aromathérapie, réflexologie) font l'objet d'une réunion d'information (éventuellement de sélection) durant laquelle nous répondons à toutes les questions pratiques, nous expliquons la modularité de l'enseignement de promotion sociale, l'évaluation sur base des acquis d'apprentissage et l'organisation générale des cours.

Des échanges clairs portent sur l'opportunité de se lancer dans le parcours proposé, sur les difficultés qui pourraient être rencontrées selon le parcours de chacun et sur les risques. Des questions liées à l'horaire peuvent être évoquées (retard régulier, départ anticipé pour transports en commun, ...).

Les capacités préalables sont vérifiées sur base de diplôme ou sur base de test. Une remédiation peut être proposée si les capacités préalables restent "limite". La valorisation des acquis (voir par ailleurs) est aussi envisagée à cet instant.

Des entretiens personnels peuvent être organisés avec un membre de la direction ou l'enseignant en charge de la section afin d'éclaircir les doutes. Ce sera spécifiquement le cas lors d'une demande d'accompagnement dans le cadre de **l'enseignement inclusif** (prise en charge par le référent "inclusif").

Des programmes de cours étalés ou resserrés (sur base de valorisations) peuvent être discutés, tout comme un étalement du versement des droits d'inscription si l'aspect financier devait être un frein.

Dès l'année scolaire 22-23, une semaine "cours ouverts" permet aux personnes intéressées de "tester" un cours durant une demi-journée ou une soirée (en fin d'année scolaire).

Dans les sections longues (formations certificatives), un.e enseignant.e est désigné.e "responsable de section" et est en charge de répondre aux demandes des étudiant.e.s et de renvoyer ceux-ci vers la direction si nécessaire et souhaité.

Chaque étudiant inscrit dans une section longue (certificative) reçoit un **dossier d'accueil**. Les étudiants inscrits dans des formations courtes (bien-être, langues) en reçoivent une version résumée.

Valorisation des acquis

Dès la séance d'information et/ou dans le dossier d'accueil, les étudiant.e.s reçoivent des instructions précises sur la procédure à enclencher pour les demandes de valorisations des acquis, de reconnaissance des capacités préalables ou les dispenses. Ils ou elles sont par la suite guidé.e.s par un membre du secrétariat et par l'enseignant.e concerné.e afin de remplir les différentes démarches nécessaires (dossier, comparaison des acquis, vérification des titres, test éventuel, ...).

L'ensemble de l'organisation de l'EICS veille à la complète légalité des démarches de valorisation.



Ecole Industrielle Commerciale et de Sauvetage de Tamines/Gembloux - Promotion Sociale

Rue du Collège, 27 à 5060 Tamines

☎ 071 77 82 02 📧 secretariat.promsoc@asbl-cel.be

Un suivi particulier est demandé aux responsables de section pour s'assurer que les étudiant.e.s ayant obtenu des valorisations ne soient pas "perdus" dans le reste de la formation.

Dans les **sections "langue"**, un test de niveau (correspondant à une valorisation) est proposé en début d'année pour orienter les personnes intéressées vers le niveau qui leur correspond.

Suivi des stages et des épreuves intégrées

Conscient de la difficulté rencontrée par nombre d'étudiant.e.s pour le suivi de leur stage, la conception des rapports de stage et la préparation de l'épreuve intégrée, notre établissement y consacre un nombre conséquent de périodes d'accompagnement.

- Un membre du personnel administratif est en charge du suivi administratif des conventions de stage; suivi administratif qui s'étend aussi aux contacts avec les lieux de stage, aux modifications éventuelles et au respect des consignes. Il est attentif à ce qu'aucune confusion soit possible et peut orienter les étudiant.e.s dans leur choix du lieu de stage.
- L'enseignant.e en charge du suivi des stages consacre des périodes de suivi complémentaire pour mieux accompagner les étudiant.e.s dans la **préparation** du stage (réunion d'info, consignes, ...), dans le **quotidien** du stage (visites + contact possible à tout instant avec la personne en charge des stages, mais aussi avec la direction de l'école), dans la **réflexivité** (réunions) et dans la **rédaction** du rapport (voir aussi "orthographe et grammaire").
- Il en est de même pour l'enseignant.e en charge de l'épreuve intégrée (réunions d'information, suivis, échéances claires, passage de l'épreuve en "blanc", remédiation, ...).
- Des unités de cours **d'orientation-guidance** sont organisées pour travailler ensemble sur la finalisation des travaux de fin d'études et éviter de laisser les étudiant.e.s seul.e.s dans cette période. On favorise ainsi l'émergence d'une intelligence collective.
- Une enseignante externe est désignée pour aider individuellement à la méthodologie de travail et aux corrections grammaticales ou orthographiques (orthographe et grammaire).
- Les étudiant.e.s bénéficient d'un compte personnel Office365, entre autres pour la rédaction de leurs rapports de stage et travaux de fin d'études (voir aussi "usage du numérique")
- Licence du logiciel "antidote" utilisable à l'EICS pour vérifier orthographe, grammaire et locutions.

Compétences accrues

Notre établissement est attentif à proposer des unités d'enseignement supplémentaires pour aider les étudiants à acquérir des compétences accrues, qu'il s'agisse de compétences transversales pour les aider à mener à bien leurs études (guidance, méthodologie) ou des compétences spécifiques à leurs futures fonctions ("secourisme" et "orthographe et grammaire" en secrétariat médical, "premier secours", "grimage" et "bureautique" pour les auxiliaires de l'enfance, ...)

Une réflexion est portée chaque année sur les enseignements que nous pouvons proposer en sus dans chaque formation.



Ecole Industrielle Commerciale et de Sauvetage de Tamines/Gembloux - Promotion Sociale

Rue du Collège, 27 à 5060 Tamines

☎ 071 77 82 02 📧 secretariat.promsoc@asbl-cel.be

Développement de l'usage du numérique

L'EICS peut bénéficier des licences Microsoft 365 pour ses étudiant.e.s. Cela permet à chacun et chacune de bénéficier d'une adresse mail spécifique aux cours, de l'utilisation gratuite de la suite office, du partage de fichiers et devoirs dans des classes virtuelles, d'outils de conversation sur teams et enfin de cours à distance (ou des réunions de suivi) quand c'est possible et plus simple pour tous.

Dans chaque formation longue, les enseignant.e.s prennent l'habitude d'utiliser d'une façon ou d'une autre cet outil. Et les étudiant.e.s peuvent aussi profiter des différentes options offertes (dont plus particulièrement les outils de la suite office comme Word ou PowerPoint).

Afin de favoriser l'utilisation de ces outils NTIC, des mini-formations sont organisées et une personne ressources (réfèrent Prosoctic) est disponible pour répondre aux questions et résoudre les problèmes.

Quand les horaires le permettent et que l'utilité est particulièrement présente, notre établissement programme des unités d'enseignement spécifiques tels que "introduction à l'informatique" ou "support bureautique de communication".

En utilisant nos outils, les étudiant.e.s développent des compétences transversales sans totalement en prendre conscience.

Enfin, l'EICS dispose de vingt PC portables qui peuvent être prêtés à des étudiant.e.s qui en font la demande. Une vingtaine de PC portables supplémentaires (en date du début mars 23) permettent aussi d'organiser des cours de bureautique "à la demande" dans des classes qui ne sont pas initialement prévues à cet effet et spécifiquement dans notre implantation de Gembloux ou dans des locaux externes (CEFA par exemple).

Amélioration continue du plan d'accompagnement

Afin de pouvoir améliorer ou adapter nos actions, l'ensemble des membres du personnel concernés se réunissent en fin d'année scolaire pour analyser les résultats concrets de notre programme d'accompagnement.

Cette analyse est basée sur des données statistiques (%age de réussite, nombre d'abandons, nombre de demandes d'aide émanant des étudiant.e.s, ...), des enquêtes qualitatives effectuées auprès des étudiant.e.s concernés et les retours d'expérience des membres du personnel impliqués.

Des modifications (minimes ou plus importantes) sont planifiées pour l'année scolaire suivante et font l'objet d'un suivi régulier.

Ainsi, le plan d'accompagnement que nous venons de détailler sera peut-être étoffé, remodelé et/ou retranscrit chaque année.

